Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026183-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N°CP2026-11/1/1 DOSSIER N°7703	PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ET LA GENDARMERIE DE LA CREUSE - POSTE MI-TEMPS D'INTERVENANT SOCIAL GENDARMERIE (ISG)

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-France GALBRUN à Renée NICOUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Marie-Christine BUNLON
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

Absent(s) - excusé(s) :
Jean-Jacques LOZACH, Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Service Ressource Partagé*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ET LA GENDARMERIE DE LA CREUSE - POSTE MI-TEMPS D'INTERVENANT SOCIAL GENDARMERIE (ISG)

♦♦♦♦♦♦♦♦

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;

Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026183-DE

VU la circulaire interministérielle n°NOR/INTK2611373C du 24 avril 2026 ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-11/1/1 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat jointe dans le cadre du partenariat pour le poste mi-temps d'intervenant social gendarmerie avec l'État et la Gendarmerie de la Creuse en annexe à la présente délibération qui prendra effet à compter de la date de signature pour une durée de 3 ans ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant à signer la-dite convention.

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
16 nov. 2026